

Procès verbal
Conseil d'école n°1
23 novembre 2023

Personnes présentes :

Mairie : Mme Renosi

Parents d'élèves :

Mme Céline MOLIN (absente)
Mme Linda MABREK (absente)
Mme Clémentine RIFF-YVERT
Mme Leïla EL ABBOUNI (absente)
Mme Asmaa LECHGAR (absente)
Mme Nazha SAID.
M. Saïd SAHRAOUI (absent)
Mme Valérie LEUCI (absent)
Mme Floriane MATHIEU (suppléante)

école :

M Têtu, Mme Prost, Mme Philippe, Mme Millon, Mme Page et Mme Gerriet

1- Bilan de rentrée

L'école a bénéficié d'une ouverture de classe après la rentrée scolaire. Cette année, il y a eu beaucoup de mouvements d'élèves lors des vacances estivales et depuis la rentrée : 7 départs et 7 arrivées.

équipe pédagogique :

Mme Philippe CP-CE1
Mme Soustelle CP-CE1
Mme Hani CE1-CE2
Mme Prost en classe de CE2
Mme Page CE2-CM1
M. Têtu et Mme Lachat CM1-CM2
Mme Gerriet CM2
Dispositif Ulis : Mme Louanne Millon
Rased : Mme Odile Berchoud (psychologue scolaire) et
Mme Pauline Audry (Maître E du Rased)

Répartition par classe 2023-2024	
CP/CE1 - 14/8	22
CP/CE1 - 14/8	22
CE1/CE2 - 12/8	20
CE2/CM1 - 14/8	22
CE2	18
CM1/CM2 - 17/6	23
CM2	21
TOTAL	148

Parmi ces élèves, 12 élèves du dispositif Ulis.

Un point sur le dispositif Ulis :

Le dispositif vise à proposer à chaque élève, à l'appui de son projet personnel défini avec la famille et en lien avec les partenaires des services médico-sociaux, des apprentissages en classe de référence et/ou en salle de regroupement qui correspondent à ses besoins. Les objectifs des temps d'inclusion peuvent varier selon les élèves et les disciplines. Pour chaque élève, des perspectives d'évolution scolaires et sociales (relation aux autres, construction de soi au sein d'un groupe, enrichissement culturel, apprentissages avec ou sans aide de l'AESH) sont définies et régulièrement évaluées. Les temps d'inclusion doivent être des temps de réussite et de plaisir pour les élèves. Des outils pédagogiques sont mis en place par les différents enseignants pour tenir compte des besoins de chacun. Des partenaires interviennent également auprès des élèves, pendant ou hors du temps scolaire, en classe ou à l'école dans une salle dédiée ou à l'extérieur.

Point sur les évaluations de début d'année :

Les items chutés :

CP : connaissance des lettres et sons qu'elles produisent (constaté cette année) ainsi que compréhension orale. En maths : résolution de problèmes.

CE1 : Compréhension de problème et lecture à voix haute.

CM1 : Accords sujet/verbe , calcul mental rapide.

2- Modalités de communication avec l'école

pour contacter l'école :

L'ENT pour contacter l'enseignant.

L'adresse mail de l'école si besoin : 0211589N@ac-dijon.fr

numéro de téléphone de l'école : 03 80 533 864 (préférer le mail).

Pour contacter le périscolaire :

Référente du périscolaire, Stéphanie Cuvelier : 06 61 64 13 66

Service scolarité à la mairie : 03 80 44 60 82 / 03 80 44 60 86 (si problème d'inscriptions)

3- Vote du règlement intérieur

Le règlement est consultable sur le lien suivant :

<https://ele-talant-elsa-triolet-21.ec.ac-dijon.fr/2023/08/31/reglement-interieur-2/>

Rappel de l'obligation d'assiduité et du protocole en cas de demande d'absence exceptionnelle.

Pour toutes les absences prévues à l'avance sans raison médicale, une demande d'autorisation d'absence est à faire aux services académiques. Le formulaire est à demander au directeur. Il faut minimum 15 jours pour avoir la réponse de ces services.

Votes pour : unanimité

Votes contre : 0

Abstention : 0

4- Lutte contre le harcèlement

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, un protocole a été mis en place à l'école afin de pouvoir réagir rapidement. Depuis le début de l'année, le protocole PHARE a été mis en place deux fois. Il a permis de vite désamorcer ces deux situations auxquelles nous sommes attentifs.

Dans le cadre du protocole, les parents ne sont pas informés que leur enfant est harceleur. Le choix a été fait par l'équipe pédagogique d'en alerter les parents car ces deux situations étaient le fait des mêmes élèves.

M. Têtu va proposer très prochainement une date de réunion aux parents d'élèves de l'école afin d'évoquer cette problématique.

La mairie envisage aussi de monter une animation pour le collège et éventuellement pour les écoles.

Le questionnaire « enquête harcèlement » a été proposé dans plusieurs classes. Il y a peu de situations remontées par ces questionnaires. Cela a permis de travailler en amont autour du harcèlement et de rappeler que les adultes de l'école sont présents pour faire stopper ces situations.

5- Projets et sorties

ATE : Aire terrestre éducative.

Une dizaine de sortie dans l'année pour la classe de référence (classe de CM2).

3 sorties pour les autres classes.

Travail autour de la biodiversité et de l'écologie.

Projet Opéra de la classe de CM2 : « Opéra Minute », en lien avec le collège Boris Vian. A partir d'une opérette, « O mon bel inconnu » écrite par Sacha Guitry, les élèves récrivent l'histoire en utilisant du vocabulaire et des expressions d'aujourd'hui. Ils seront ensuite filmés afin de diffuser la vidéo sur les médias de l'opéra ainsi que pour la journée portes ouvertes du collège. Les enfants assisteront aussi à la répétition générale au Grand théâtre mercredi 29 novembre.

Cycle natation : les classes de CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 bénéficieront d'un cycle de 12 séances de natation à partir du mois de janvier.

Mme Riff demande si le groupe de CE2 de la classe de Mme Hani peut se joindre à une classe pour bénéficier aussi des séances de natation. C'est à confirmer, mais cela semble envisageable compte-tenu des effectifs des classes.

Projet autour de l'égalité fille-garçon. Thématique qui a été révélée par l'évaluation d'école.

Construction en cours du projet avec la participation du service culturel de la mairie. L'objectif est que toutes les classes travaillent autour de cette thématique mais sur des formes différentes. Un des axes de travail sera la réalisation d'une fresque avec un artiste, dans la cours.

Fête de Noël le vendredi 22 décembre : chorale dans le hall puis goûter de Noël dans la cour (sous le préau s'il ne fait pas beau).

Proposition : fabrication de crêpes et de sablés par les élèves avec l'aide de parents d'élèves.

Chaque enfant aura le droit a une crêpe gratuite. Des sachets de sablés seront mis en vente au profit de la coopérative scolaire.

Les parents seront sollicités pour la confection et la vente des biscuits de Noël.

Fête de fin d'année : le 28 juin autour de la thématique des jeux olympiques.

6- Sécurité

Le PPMS est un « plan particulier de mise en sûreté ».

Il s'agit de mettre en place un plan d'action en cas de risques majeurs (principalement tempête) ou en cas d'intrusion. Il y a différents scénarios envisagés pour lesquels il est envisagé soit de se confiner, soit de fuir, en fonction du danger.

Un exercice va être fait le 1 décembre. Un deuxième aura lieu durant l'année.

7- Rythme à la rentrée 2024

Le rythme sur 4 jours étant dérogatoire, il est nécessaire de le voter tous les 5 ans. En effet, la mairie doit renouveler la demande auprès de la Direction des Services Académiques. Dans ce cadre-là, la mairie consulte tous les conseils d'école.

Vote pour le maintien de la semaine de 4 jours : unanimité

Vote contre le maintien de la semaine de 4 jours : 0

Abstention : 0

La mairie doit ensuite faire un retour à la DSDEN avant le 4 décembre.

8- demande de travaux.

Est-il envisageable d'avoir un abris pour ranger nos jeux d'extérieur : table de tennis de table, trottinette, jeux de récréation, babyfoot, ...

Mme Renosi propose d'en parler avec les services techniques de la mairie.

Un projet informatique est à reprendre avec Mme Renosi, M Bouquin et l'ERUN après le vote du budget de la mairie.

La mairie souhaite soutenir l'école dans son désir d'équipement en outils informatiques adaptés afin d'acquérir les compétences numériques indispensables avant d'entrer au collège. Mme Renosi souhaite que les classes de cycles 3 soient davantage ciblées.

Procès verbal rédigé par Mme Gerriet et M. Têtu